

**ARRÊTÉ DU MAIRE  
DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

**ARRÊTÉ N° AR\_2022\_2532\_CC**

**TRAVAUX : CONTROLE MECANIQUE DES MATS  
D'ECLAIRAGE PUBLIC, FEUX TRICOLERE ET  
DES POTENCES DE SIGNALISATION**

**DU 11 JUILLET AU 05 AOUT 2022  
DE 08H00 A 17H00**

**AVENUE ALLMENDINGEN – AVENUE DE  
L'EPINAY – RUE DES CLAIRES – RUE MESSENT  
SUR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE  
DE QUERQUEVILLE**

**BOULEVARD DE L'ATLANTIQUE – RUE DE  
L'ABBAYE – RUE DE LA FOEDRE – RUE DE LA  
PEROUSE – RUE DE LATTRE D'ASSIGNY – RUE  
DU LYONNAIS – RUE MARECHAL LECLERC  
SUR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE  
DE CHERBOURG-OCTEVILLE**

**RUE DE LA MOTTERIE – RUE DE MONTMARTRE –  
RUE DE NORMANDIE – RUE HECTOR BERLIOZ –  
RUE KASTLER  
SUR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE  
DE LA GLACERIE**

6. Libertés publiques et pouvoirs de police  
6.1 Police Municipale

Le Maire de la ville de Cherbourg-en-Cotentin,

VU le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L 2212-1 et suivants et les articles L 2213-1 et suivants,

VU le Code de la route, notamment les articles R417-10 et L325-1 et suivants,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – 8<sup>ème</sup> partie – signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,

VU le règlement de voirie de l'ex Communauté urbaine de Cherbourg du 29 mars 1989 et notamment les articles 25, 26 et 27,

Vu l'arrêté de délégation du 17 février 2021 n° AR\_2021\_0632\_CC, relatif à la délégation de fonction et de signature aux 15 maires adjoints,

VU la demande de la sté ROCH Service pour le compte de la ville de Cherbourg en Cotentin en date du 24 juin 2022,

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des personnes pendant la durée des opérations,

**ARRÊTÉ  
DU 11 JUILLET AU 05 AOUT 2022  
DE 08H00 A 17H00**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> – LISTES DES RUES JOINTES**

**La chaussée sera rétrécie et la circulation alternée et ralentie, par piquets K10, au droit des travaux, le temps des travaux.**

**Le stationnement de tous les véhicules pourra être interdit et réservé aux véhicules appartenant à la sté ROCH Service, au droit des travaux, le temps des travaux.**

*Le passage, la sécurité des piétons et la circulation des véhicules doivent être maintenus en permanence (3 mètres de largeur minimum pour les véhicules de secours).*

Numéro SIRET entreprise : 411 667 140

**ARTICLE 2** – Les véhicules en infraction au présent arrêté pourront être enlevés et mis en fourrière aux risques et frais des contrevenants.

**ARTICLE 3** – La signalisation et la pré-signalisation des lieux seront mises en place par la sté ROCH Service (5 rue du Petit Albi – BP98431 – 95801 Cergy Pontoise Cedex), responsable des opérations qui assurera par ailleurs la protection et le balisage du chantier.

Il appartient également à l'entreprise pétitionnaire de mettre en conformité avec l'arrêté la signalisation de police existante (masquage de panneaux etc...). Le présent arrêté devra être affiché sur le lieu des opérations conformément à la réglementation en vigueur, à moins de 1,80 m du sol.

**ARTICLE 4** – Le présent arrêté ne donnera lieu à la perception d'aucune redevance.

**ARTICLE 5** – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 6** – Le Directeur Général des Services, la Directrice Générale du Pôle patrimoine et cadre de vie, la Commissaire Centrale de police et le service de la police municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le 6 juillet 2022,

**Pour le Maire et par délégation  
Le Maire adjoint,**

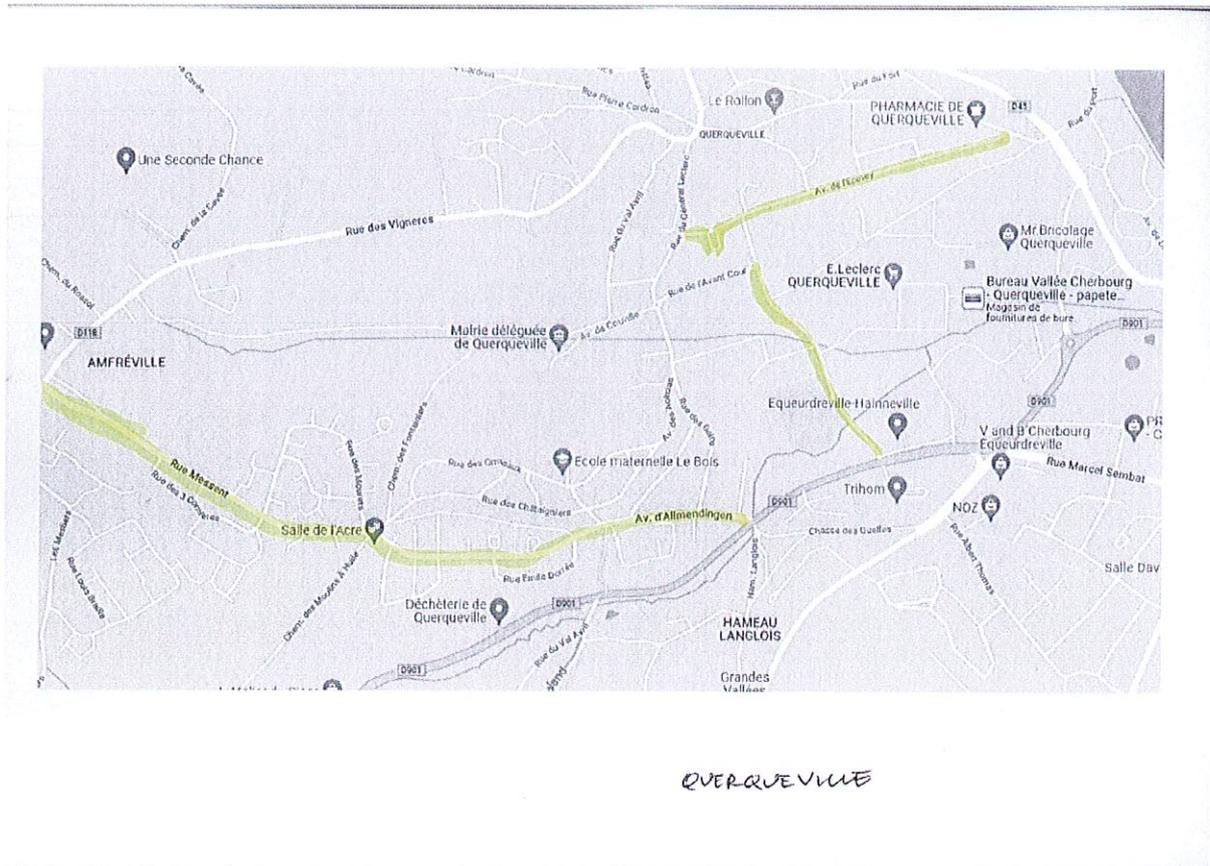
**Pierre-François LEJEUNE**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lejeune', written in a cursive style.

## LISTE DES CARREFOURS ET SITES

### Querqueville

1. AVENUE ALLMENDINGEN
2. AVENUE DE L'EPINAY
3. RUE DES CLAIRES
4. RUE MESSENT

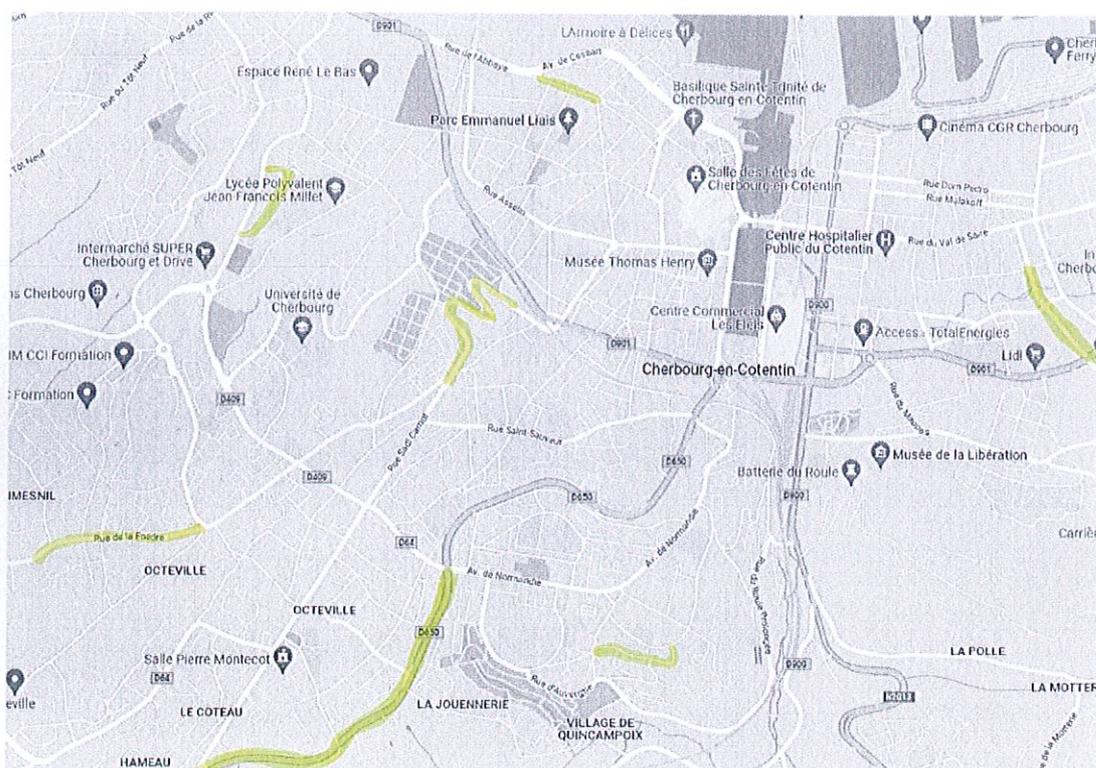




## LISTE DES CARREFOURS

### Cherbourg-Octeville

1. BOULEVARD DE L'ATLANTIQUE
2. RUE ABBAYE (CHANTIER)
3. RUE DE LA FOEDRE
4. RUE DE LA PEROUSE
5. RUE DE LATTRE DE TASSIGNY
6. RUE DU LYONNAIS
7. RUE MARECHAL LECLERC



CHERBOURG OCTEVILLE





